

## Extrait du registre des délibérations Réunion du 20 décembre 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le 20 décembre à 14 heures, se sont réunis, au Gueulard Plus, conformément aux statuts, les membres du Conseil d'Administration, sur convocation adressée le 12 décembre 2024.

**Etaient présents :**

Elu communautaire : M. Alessandro BERNARDI  
Elu communautaire : M. Daniel DRIUTTI  
Personnalité qualifiée : M. Pascal MADELAINE  
Personnalité qualifiée : M. Christian SCHOTT  
Elue communautaire : Mme Béatrice FICARRA

En présence d'Emmanuelle CUTTITTA, directrice

**N° 2024-21**

### **OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°4**

Afin de procéder aux ajustements budgétaires, il est proposé des virements de ligne de crédit suivants :

Section de Fonctionnement			
<i>Dépenses</i>			
Chapitre	Article	Intitulé	Demande ajustement
<b>011</b>	6111	Sous-traitance générale	<b>+17 000.00</b>
<b>012</b>	6451	Cotisations à l'URSSAF	<b>-15 000.00</b>
<b>65</b>	6512	Droits d'utilisation - informatique en nuage	<b>- 1 230.00</b>
<b>67</b>	6713	Dons, libéralités	<b>-770,00</b>
<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil d'Administration après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**VOTE** les crédits de la décision modificative n° 4 selon les tableaux ci-dessus.

Membres élus : 5

En activité : 5

Membres présents : 4

Membres ayant donné procuration : 0

Membres absents excusés : 1

Membres absents : 0

Envoyé en préfecture le 20/12/2024

Reçu en préfecture le 20/12/2024

Publié le

ID : 057-800383861-20241220-DEL202421-AR

Pour copie conforme au registre,  
le compte rendu de cette délibération sera affiché  
à l'hôtel de communauté de HAYANGE (siège du Gueulard Plus)  
Hayange, le 20 décembre 2024

Le Président,

Alessandro BERNARDI

